



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 6 DECEMBRE 2013

*Date de convocation* : 21 novembre 2013

**Etaients présents** : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, POIRIER Christophe BOURREAU Jean-Christophe, Mme RIVOL Fabienne, Adjointes ; MM. BONSERGENT Damien, LEBOUCHER Jean-Marie, Mmes DESLIS Laurence & RAYNAUD Magali  
Formant la majorité des membres en exercice

**Absents** : M. LAFFONT Arnaud et Mmes BOULARD Christelle (pouvoir à M. Mauboussin) & BENOIST Claire (pouvoir à M. Leboucher), excusés;

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. Damien BONSERGENT, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- \* Salle polyvalente : compte rendu de la commission (révision des tarifs, travaux 2014, partenariat...)
- \* Affaires scolaires : point sur la réforme
- \* Subvention à la cantine scolaire de La Quinte
- \* Affaires et questions diverses

### **1/ Salle Polyvalente :Compte rendu de la commission**

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Fabienne RIVOL ;

La commission « salle polyvalente » s'est réunie le 3 décembre en présence de Mme Sylvie Forte, adjoint technique.

Un récapitulatif de petits travaux a été répertorié et remis à M. Mauboussin, adjoint chargé des travaux (réfection de la gouttière, achat de tapis,...)

La commission propose :

- de ne pas augmenter les tarifs pour 2014
- de supprimer le partenariat avec Vinci, compte tenu de l'arrêt des locations des chalets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de garder les mêmes tarifs de location pour l'année 2014
- de maintenir, pour 2014, le partenariat avec Vinci tout en suivant l'évolution de ce dossier au cours de l'année 2014

## **2/ Affaires scolaires**

Point sur la réforme

M. le Maire informe le CM de la réunion informelle des maires du canton de Conlie qui s'est tenue le 30 novembre dernier.

M. le Maire rappelle que La Quinte, Ste Sabine ont déjà délibéré sur le refus de la mise en place de la réforme à la rentrée 2014 ; les autres communes du canton, sauf St Symphorien, Tennie et Degré, vont également délibérer dans ce sens précisant ce refus pour des raisons économiques et organisationnelles.

M. Lépinette, maire de Ségrie et M. Garnier - Tuau, maire de Ste Sabine ont créé un mouvement : Mouvement des Bonnets d'ÂNE 72 Les Amis de Notre Ecole ; M. le Maire précise aux membres du CM qu'il a refusé d'adhérer à ce mouvement ; refuser l'application de cette nouvelle organisation est un acte de gestion, adhérer à un mouvement serait un acte politique.

## **3/ subvention à la cantine scolaire de La Quinte**

M. le Maire fait part aux membres du CM du courrier de l'association de la cantine de La Quinte ; celle-ci souhaite un complément de subvention pour le règlement des charges sociales du 4<sup>e</sup> trimestre.

Après en avoir délibéré,

Le CM émet un avis favorable et décide d'allouer 3000 € à la cantine de La Quinte

De même, il est également alloué 3000 € à la cantine de Lavardin pour le règlement des charges du 4<sup>e</sup> trimestre.

Afin de pouvoir régler ces subventions, il convient d'effectuer un virement de crédits, de même pour le remboursement du capital des emprunts (emprunt à taux révisable)

Subventions : augmentation de crédits, art.6574 : + 2500 €

Diminution de crédits, art.61522 : - 2500 €

Capital des emprunts : augmentation de crédits, art 1641 : 11 €

Diminution de crédits, art.2188-11 : -11 €

Le CM valide cette décision modificative

## **4/ Affaires diverses**

Logement cours Henri Matisse:

Monsieur le Maire informe les élus qu'un logement T2 va être vacant au 6 février prochain ; la commune peut présenter 3 dossiers maximum au Foyer Manceau ; à ce jour, aucun dossier en attente, M. Le Maire demande aux membres du CM s'ils connaissent des personnes intéressées.

Modification des statuts de la 4C :

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le conseil communautaire a décidé lors de sa dernière séance de modifier ses statuts afin de prendre une nouvelle compétence, à savoir la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue au I de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales.

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 25 novembre 2013 décidant la modification de ses statuts, notifiée le 29 novembre 2013 aux communes adhérentes,

Conformément aux dispositions de l'article L 5211.17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est invité à se prononcer sur la modification de statuts proposée,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Accepte** la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise proposée, afin qu'elle se dote dans des compétences facultatives, de la compétence en matière « d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue au I de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales.

Centre social : M. le Maire fait part du courrier du Centre social du canton de Conlie ; il souhaite utiliser les locaux communaux (école et cantine) pour l'accueil de loisirs pour les vacances de mars 2014 (du 3 au 14/03/14)

Après débat, le CM est favorable à cette mise à disposition ; M. Mauboussin précise que les travaux de construction du préau se dérouleront pendant cette période ; Mme Magali Raynaud rappelle que c'est une opportunité pour la commune mais il faudrait demander au centre social qu'une permanence d'inscription se fasse sur la commune.

Une première info sera mise dans le cahier de liaison des enfants et une réponse sera donnée au centre social à compter du 20 décembre.

#### Mail de la Trésorerie:

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture du mail de la Trésorerie ; M. Chaigneau tient à vivement remercier et féliciter tous les acteurs pour la réussite totale de la mise en place du nouveau protocole d'échange standard PES V2.M. le Maire rappelle le travail et les difficultés à mettre en place de MC Raynaud pour cette installation

#### Antonnière Judo Club :

M. le Maire fait part aux élus du courrier de l'Antonnière Judo-Club ; celui-ci invite la municipalité à venir fêter l'obtention du 3<sup>ème</sup> dan de Mickaël Tansorier, licencié au judo club de La Milesse et domicilié sur la commune de Lavardin. Cette manifestation se déroulera vendredi 13 décembre à 20h30 au dojo de La Milesse

#### Prochains Conseils Municipaux :

Vendredi 24 janvier, 19h ; Vendredi 28 février, 19h, vote du budget.

#### Tour de table des Elus :

C Poirier, D Bonsergent, M Raynaud & L Deslis : ras

F Rivol s'est déplacée, avec Christelle Boulard, chez Orange pour une mise au point des différents contrats ainsi que pour voir la possibilité d'avoir internet à la cantine. Cela est un peu compliqué ; sinon la 2<sup>e</sup> ligne de l'école pourra être supprimée ; à voir pendant des congés scolaires car il peut y avoir une interruption de 10 jours maxi d'internet. A assisté le 28/11 à la dernière réunion de Famille Rurales où la dissolution a été prononcée. Le solde des fonds de l'association sera réparti entre les associations Familles Rurales de La Quinte et celle de Conlie.

JM Leboucher informe les élus sur la situation du syndicat d'eau ; actuellement, le projet de fusion est suspendu ; présentation du rapport 2012 sur la qualité et le prix du service d'eau.

JC Bourreau rappelle que la commune doit acquérir les drapeaux, la déclaration des Droits de l'Homme et la plaque « liberté, égalité, fraternité » ; tient à levé le malentendu avec le commerce local concernant la fourniture de légumes pour la cantine ; un problème de communication des responsables a créé ce malentendu ; l'idée, proposée lors de l'AG de la cantine, était d'acheter des légumes frais à un producteur local et en contre partie, plus de produits laitiers à l'épicerie. Ce projet est annulé pour le moment.

R Mauboussin informe les élus que les travaux de construction du préau auront lieu à partir du 10 mars (vacances d'hiver). Invite les élus à voir le chantier LGV dans la nuit du 7 au 8 décembre à La Quinte pour la mise en place du pont au-dessus de l'autoroute.

Séance levée à 20H40.